

PV 63^{ème} AG – GUIDEL
Samedi 16 juin 2018

La Secrétaire Générale Valérie Pollie souhaite la bienvenue aux représentants des clubs, pour cette nouvelle formule d'Assemblée Générale et passe la parole à la présidente de la Ligue de Bretagne Sylvie Le Vigouroux

Le quorum est atteint avec 759 voix sur 794 représentant 149 clubs sur 160

La présidente Sylvie Le Vigouroux déclare la séance ouverte.

Elle remercie pour leur présence :

- Mme Palin – CROS Bretagne,
- Mr Daniel - Maire de Guidel,
- Mr Grève – adjoint aux sports.

Elle excuse :

- Mr Barillet de la DRDJS,
- Mr Le Pouliquen, vice-président – Conseil Régional.

Elle remercie :

- La municipalité de Guidel,
- Tous les bénévoles du club de Guidel qui ont œuvré pour cette organisation un peu particulière et qui ont démarré très tôt ce matin (organisation des AG départementales en amont),
- Les salariés administratifs de la ligue et du territoire qui ont mis toute leur énergie pour organiser ces 5 assemblées générales.

LE MOT DE LA PRESIDENTE :

Ce matin les clubs ont pu entendre les mots des présidents, des secrétaires généraux et des trésoriers des comités : un discours commun et partagé. La démarche de fusion entamée depuis plusieurs années est en route et les traités de fusion seront proposés lors de l'AG de juin 2019.

Ce projet ambitieux et innovant doit simplifier l'organisation de notre sport.

La présidente fait un retour en arrière sur la saison écoulée, ses satisfactions et ses déceptions :

- Le Beach : une volonté forte de l'équipe de développement qui n'a pas rencontré le succès attendu. Remerciements malgré tout aux 3 clubs qui ont candidaté, mais dont les étapes ont été annulées faute d'inscription. Elle attire l'attention sur les 2 étapes à venir à St Pabu et à Hennebont.

- Les réunions de proximité : un succès, des moments d'échanges importants à inscrire tous les ans dans les agendas.

- L'Ecole Bretonne du handball : pour cette 11^{ème} édition et pour la première fois arbitres, dirigeants et entraîneurs se sont retrouvés pendant 3 jours.

- Le Hand'Ensemble : accueil à Ploemeur (56) d'un stage national de formation d'encadrement vers ce public, trop souvent éloigné de la pratique sportive. Il est important que le handball breton s'implique davantage dans cette pratique.

-Le magazine « HBZH LE MAG » : ce magazine à destination des clubs doit vivre, les témoignages sont les bienvenus (2 à 3 numéros par an)

-Les grands stades : des centaines d'enfants ont joué, ou arbitré.

Les perspectives :

- Une stratégie de communication (site, Web et réseaux sociaux).

- L'EURO féminin à Brest : une chance, un défi que la Bretagne doit relever. Cet événement en France n'est pas prêt de se représenter. Le meilleur handball international féminin a rendez-vous en Bretagne : ne le ratez pas. La poule à Brest : la Norvège, l'Allemagne, la République Tchèque et la Roumanie.

6 matchs, 3 500 places/match

- Les palmarès : félicitations à tous les clubs qui accèdent en niveau supérieur, avec un clin d'œil à Cesson Rennes Métropole pour son maintien en LNH et au Brest Bretagne Handball pour sa belle victoire en Coupe de France.

La présidente conclut en souhaitant une bonne assemblée territoriale.

INTERVENTION DES INVITES :

M. Guezello Yves – président du club Laita Guidel

Monsieur Guezello souhaite la bienvenue à tous, et remercie tous les bénévoles du club qui ont rendu possible ces organisations, avec l'aide de la municipalité de Guidel qui a accompagné ce projet.

Présentation du club : 175 licenciés (90 féminines, l'équipe première en N3 - 85 masculins, l'équipe première en Excellence régionale – 1 section loisir – des équipes de jeunes dont certaines en convention pour offrir la possibilité d'évoluer en -18 Nat ou -18 et -15 reg.)

Mme Palin Jacqueline – présidente CROS Bretagne

C'est avec beaucoup de plaisir que la présidente du CROS répond à l'invitation de la ligue de Bretagne de handball. Le handball est suivi et regardé par le CROS avec une certaine admiration et beaucoup d'attention pour son avance sur la territorialité.

Le CROS a lancé cette saison une grande enquête auprès des ligues pour connaître leurs avis et attentes. L'analyse est en cours et suite à cela des propositions seront faites pour tenter d'y répondre. Le problème actuel est la gouvernance du sport (parution prévue à l'automne). Le sport fédéral est en pleine mutation.

Monsieur Daniel – Maire de Guidel

Monsieur le maire remercie les participants, et dit sa satisfaction de recevoir les représentants des clubs bretons.

Il présente l'Estran, équipement communal qui accueille l'AG.

Pour présenter sa ville, il propose à l'assemblée de regarder un clip « Guidel vu du ciel »

La ville : 8^{ème} ville du Morbihan avec 11 807 habitants – un équilibre entre les racines rurales, une activité agricole, le secteur urbain et le littoral.

Monsieur Jacques Grèves – Adjoint aux sports de Guidel

40 disciplines sportives – 3 500 licenciés, dont 1000 licenciés sports co – 3 complexes sportifs – 1 centre nautique –

Monsieur Grèves souhaite la bienvenue au nouveau président du club de handball (élu hier soir) et tient à saluer Monsieur Brossier l'ancien président.

Il souhaite une très bonne assemblée à tous

Marie-Christine Biojout – déléguée fédérale

Le but d'une assemblée générale c'est d'échanger : ouverture aux projets territoriaux, dont elle ne doute pas qu'ils vont être riches dans les échanges, riches dans les solutions et riches dans les objectifs.

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

La Secrétaire Générale présente le déroulé :

- Adoption PV AG juin 2017
- Rapport Moral Secrétaire Générale
- Questions aux commissions
- Rapport Financier
- Elections collège départemental 35
- Présentation Euro 2018
- Vœux des clubs

- Projet CMCD - COC
- Projets tarifs et BP (comités et ligue)
- Informations Arbitrage et Formation
- Remise des récompenses

LES VOTES ELECTRONIQUES :

➤ PV AG juin 2017 : 147 votants – 766 voix

POUR : 731 CONTRE : 15 ABSTENTION : 20
Adopté à la majorité

➤ Rapport Moral Secrétaire Générale

POUR : 690 CONTRE : 18 ABSTENTION : 38
(Non voté : 20)
Adopté à la majorité

- Pas de rapports des commissions, mais les présidents des commissions et les responsables de l'ETR sont à la disposition des clubs pour répondre aux questions :

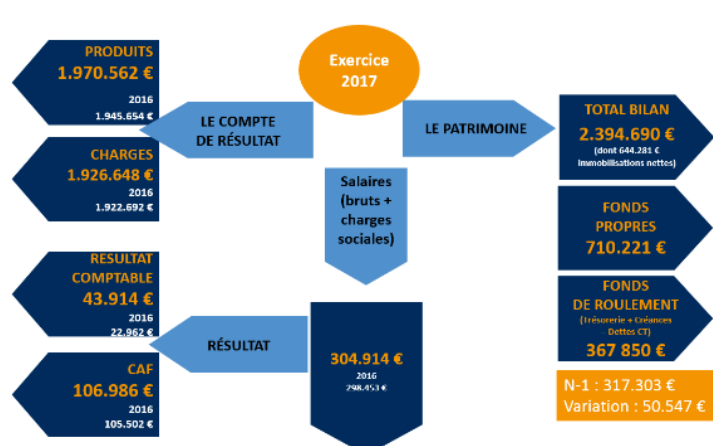
- ETR : pas de question
- COC : pas de question
- CTA : pas de question
- DISCIPLINE : pas de question
- STATUTS et REGLEMENTS : pas de question
- RECLAMATIONS ET LITIGES : pas de question
- DEVELOPPEMENT : pas de question
- COMMUNICATION : pas de question

➤ Le Rapport Financier :

Le trésorier Jean-Pierre Gaigne remercie Stéphane Le Bechenec (président commission des Finances), les 4 trésoriers des comités, le personnel Ligue et comités qui ont œuvré cette année pour mettre à jour nos finances, et particulièrement sur le suivi des comptes clubs. Une nouvelle organisation a été mise en place avec l'arrivée de Séverine Cauchy, comptable de la Ligue de Bretagne.

- Monsieur Brun expert-comptable présente les résultats 2017 :

EXERCICE 2017



BILAN :

ACTIF		PASSIF	
2017	2016	2017	2016
Actif immobilisé 644.281	Actif immobilisé 683.543	Fonds propres 710.221	Fonds propres 669.812
Créances et Stock 1.527.599	Créances et Stock 909.779	Provisions et fonds dédiés 157.085	Provisions et fonds dédiés 140.353
Disponibilités 222.810	Disponibilités 157.146	Emprunts et dettes financières 301.911	Emprunts et dettes financières 331.032
TOTAL 2.394.690	TOTAL 1.750.468	Dettes CT 1.225.473 (dont 458.000 avances clients)	Dettes CT 609.271
		TOTAL 2.394.690	TOTAL 1.750.468

Les produits :

Postes (en €)	2017	2016
Ventes et prestations	1.340.778	1.416.276
Subventions	220.873	186.117
Reprise provision et transfert de charges	4.328	0
Remboursements / Autres partenariats	360.182	323.928
Produits financiers	271	384
Produits exceptionnels	3.506	6.403
Reprise fonds dédiés	40.624	12.546
TOTAL GENERAL	1.970.562	1.945.654

Les subventions :

Postes (en €)	2017	2016
FFHB	14.115	18.508
CONSEIL REGIONAL	65.500	43.937
ETAT	114.300	112.000
VILLE DE BREST	10.000	0
Reversement taxe d'apprentissage	16.958	11.672
TOTAL GENERAL	220.873	186.117

Les ventes et les prestations

Postes (en €)	2017	2016
Affiliations FFHB	12.350	13.000
Redevance LBHB	56.785	58.930
Licences et assurances	1.024.880	1.089.767
Mutations	91.360	85.730
Droits de formation + ventes diverses	46.815	20.847
Engagements	72.821	67.321
Mise à disposition personnel	35.767	50.681
Billetterie Mondial	0	30.000
TOTAL GENERAL	1.340.782	1.416.276

Affectation des charges

Postes (en €)	2017	2016
Achats marchandises	635.729	661.381
Variation de stock	2.221	939
Autres achats et charges externes	664.106	732.614
Personnel et charges sociales	304.914	298.453
Impôts et taxes	14.414	11.430
Subventions accordées	66.446	88.821
Autres charges	60.280	4.482
Charges financières	8.509	9.073
Provisions	10.481	27.363
Amortissements	49.796	50.673
Dotation fonds dédiés	46.875	25.624
Charges exceptionnelles	62.876	11.838
TOTAL GENERAL	1.926.647	1.922.692

En conclusion :

Le Résultat 2017 est excédentaire de 43 914 € (22 962 en 2016)

11% de financement des institutions (subventions) concernent des postes et actions sportives.

Le fonds de roulement est de 367 850 euros au 31/12.

La situation financière est saine.

- Monsieur Chastanet, commissaire aux comptes de la Ligue de Bretagne :

2 rapports à produire :

- Rapport sur les comptes annuels :
 - rappel: les comptes de l'exercice 2016 avaient fait l'objet d'une réserve. Cette réserve est maintenue dans les comptes 2017, et concerne le problème de réciprocité entre les comptes de la Ligue de Bretagne et les comptes des comités. Les travaux qui doivent conduire à une réciprocité parfaite, ne sont pas aujourd'hui achevés.
 - 2 observations importantes à la compréhension des comptes: la première concerne la modification du processus de facturation (actif et passif des comptes clients fortement impactés) – la seconde concerne le réaménagement du plan comptable voulu par la direction de la ligue de Bretagne.
- Rapport sur les conventions à caractère réglementé :
Convention avec le groupement Employeurs Handball bretagne (G.E.H.B), qui existe depuis plusieurs années: personnes concernées Catherine BRUSSEAU et Jean-Yves CARN (fonction au sein de la Ligue et au sein du GE)
 - dépôt de garantie au 31/12/2017 pour un montant de 15 699 euros
 - avance financière de la ligue à hauteur de 5 044 euros (identique à fin 2016)
 - prestation facturées par le GE pour un montant de 190 145 euros.
 - reversement de 4000 euros (rétrocession aides fédérales)

➤ **Vote du rapport financier :**

POUR : 640 CONTRE : 13 ABSTENTION : 113
Adopté à la majorité

Proposition affectation du résultat : 43 914 euros sur Fonds Associatifs

➤ **Vote affectation du résultat :**

POUR : 627 CONTRE : 25 ABSTENTION : 114
Adopté à la majorité

Remerciements aux 2 jeunes licenciés du club : Adèle et Louann, pour la tenue du micro ce matin.

PAUSE

REPRISE DES TRAVAUX

A 13h30 le quorum est atteint avec 708 voix sur 766 représentant 141 clubs sur 160

Elections de membre du Conseil d'Administration LBHB – Collège Départemental 35

2 postes à pourvoir au Collège départemental 35, suite à la démission de Lydia BATTMANN et de Philippe LORVELLEC

Rappel art 11.6.2 des statuts :

- « Si un poste est vacant au conseil d'administration parmi les autres membres, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par l'élection d'un nouveau membre dans le collège correspondant lors de l'assemblée générale la plus proche, dans le respect de la représentation par sexe. »

Candidats désignés par le Conseil d'Administration du Comité 35 : Annie GAUTIER / Gwenael QUINTON

Présentation d'Annie Gautier: licenciée au club d'US Liffré depuis 30 ans (arbitre et joueuse), est élue au comité 35 depuis 20 ans, a été secrétaire Générale de ce comité pendant 10 ans – responsable de la commission baby et mini-hand dans le 35 –

Présentation de Gwénael Quinton : licencié au club AGL Fougères – arbitre régional, élu au comité depuis 20 ans, président de la commission départementale d'arbitrage.

➤ **Vote pour la candidature de Madame Annie Gautier :**

Nombre de votants 147 représentant 766 voix
Exprimés 690 : POUR 642 (93%) CONTRE 48 (7%)

(Abstentions 67 / non votés 9)
Elue à la majorité des votes exprimés

➤ **Vote pour la candidature de Monsieur Gwénael Quinton**

Nombre de votants 147 représentant 766 voix
Exprimés 693 : POUR 632 (91,2%) CONTRE 61 (8,8 %)

(Abstentions 65 / non votés 8)
Elu à la majorité des votes exprimés.

PRESENTATION DE L'EURO 2018F

Marie-Christine Biojout intervient au nom de la Fédération française de handball : suite à la réussite de l'organisation du Mondial masculin 2017 en France, la FFHB a souhaité reconduire la même délégation. L'Euro féminin s'implante, particulièrement dans les territoires hôtes. Après le Mondial Phénoménal, place à l'Euro Handballissime : réservons le même engouement, la même ferveur à notre équipe de France féminine que ceux que nous avons réservés à l'équipe de France masculine.

Camille Guichard, directrice de la compétition Euro 2018, salue l'Assemblée Générale.

Les objectifs de l'organisation de cette compétition :

- accompagner la France dans sa performance sportive (3 médailles, lors des 3 dernières compétitions).
- avoir une organisation parfaite (première organisation d'un championnat d'Europe par la Fédération française, c'est donc un grand challenge vis-à-vis de l'EHF.)
- atteindre un équilibre financier : cela passe par un bon remplissage des salles.
- développer la pratique du handball féminin.

Les facteurs clés : mobilisation de toutes et tous, communication

Applaudissements de la salle.

LES VŒUX DES CLUBS

Vœu 1 - HPV : modification de la formule de championnats +16 ans (2 poules de 8 – avec organisation de Play-off et Play-down.

Avis du CA ligue = défavorable

Interventions de : Mathieu Mouze (H Pays de vannes), Jean-luc Thomas, président COC Territoriale et Pierre Le Meur, vice-président LBHB.

Résultat du vote :

POUR : 219 CONTRE : 276 ABSTENTION : 259
(Non votés : 12)

Le vœu est rejeté.

La présidente intervient à la lecture du résultat du vote (rejeté à 55.8%) : on peut constater qu'il y a un débat à mener et demande à l'ETR de travailler sur les nouveaux schémas de compétitions.

Vœu 2 – St Renan-Guilers : autorisation d'avoir 2 équipes du même club en-15 ou -18 dans le niveau 2

Après les interventions d'Arnaud Bizien, président de St Renan-Guilers handball, et de Jean-Luc Thomas, président COC Territoriale, d'Arthur Gerber-lambour (AS Cheminots rennais) et Pierre Le Meur, vice-président LBHB, l'AG passe aux votes :

Résultat du vote :

POUR : 83 CONTRE : 630 ABSTENTION : 53

(Non voté : 0)

Le vœu est rejeté.

PROJET CMCD

Présentation par Laurent Progeas

La genèse

- Trop de difficulté dans la gestion
- Trop de sanctions fortes pénalisant le handball
- Volonté de la nouvelle équipe de réformer ces textes
- Volonté d'engager une innovation en matière CMCD

Interventions de la salle :

Didier Hauchard, CMG Handball : qu'en est-il de la notion de filière et du coefficient de 0.75 par filière ?

Réponse : la notion de filière perdure dans le socle de base, mais sur les seuils nous sommes sur la globalité du club.

Bruno Guigourese, PL cavale Blanche : socle base arbitrage et l'équipe de référence prise en compte par la CTA : y a-t-il un lien avec le niveau entre l'équipe première et le niveau de l'arbitre ?

Réponse : non

Annick Penduff, AS Sizun-Ploudiry HB : la féminisation dans le club (108 filles sur 133 licenciés) : comment faire pour développer la section masculine ?

Réponse : les indicateurs ne sont pas figés en termes de pratiques... à faire évoluer.

Annick Penduff : sur la saison dernière (- 6points) les clubs qui mettaient en place une Ecole d'arbitrage à partir de 2018 auraient eu un bonus ?

Réponse présidente LBHB : c'est le règlement de la saison 2017-2018 qui s'appliquait et non pas celui du nouveau projet.

Gisèle Le Tuhaut, RMH, à quoi sert le label ?

Réponse : l'objectif aujourd'hui est de reconnaître les clubs quel que soit leur taille ou leur pratique, sur les efforts de structuration et de développement du handball.

Après ces interventions, l'AG passe aux votes

Résultat du vote :

POUR : 670 CONTRE : 52 ABSTENTION : 44

Le projet est adopté à la majorité.

Marie-Christine Biojout intervient par rapport à la CMCD. Souvent il est dit que la FFHB impose... La Fédération est une fédération de clubs et de représentants de clubs. Tout ce qui est écrit dans les textes fédéraux a été voté par l'Assemblée générale, par les représentants des territoires, au nom de leurs clubs. Les territoires (ses représentants), sont impliqués dans la vie fédérale. La FFHB est attentive à la valorisation des clubs dans le cadre du développement. Des travaux sont en cours depuis 18 mois pour la refonte de la CMCD en tenant compte de la nouvelle architecture des formations.

PROJET COC

Présentation par Jean-Luc Thomas, président COC, et Aurélie Demanet, secrétaire territoriale.
A partir des constats de la saison 2017-2018, la COC présente les trois volets :

- Projets -15 et -18 Territoriaux (M et F)
- Projet Adulte
- Projets -13 (M et F) – championnats territoriaux

Les votes sont séparés :

1^{er} vote : projets championnats -15 et -18 Territoriaux

Questions

Amélie Pollie, VAC Handball, demande des précisions sur les engagements des brassages.

Réponse : 4 niveaux d'inscriptions pour faire 2 niveaux de brassages (recherche de niveau sportif)

Patrick Bonhomme, US Bain de Bretagne, l'équipe de cette saison est qualifiée de par ses résultats (pas besoin de brassages), or certaines joueuses vont quitter l'effectif pour rejoindre les équipes adultes.

De par la connaissance de la valeur de l'Equipe, est-il possible de l'engager au niveau 2 et non pas au niveau 1 ?

Réponse : OUI

Didier Hauchard, CMG Handball, plutôt une observation : 2 descentes de Prénationale cela ne fait pas beaucoup au regard des possibilités de montées

Réponse : le projet voté l'année dernière prévoit 2 descentes. Il sera possible de proposer une modification en fin de saison prochaine, en fonction des résultats et si cela correspond à la réalité de terrain.

Monique Ayma, présidente JA Bruz, qu'est-ce qui se passe si 4 équipes de Prénat décident de ne pas partir à ce niveau mais en Excellence et qu'il n'y a pas d'équipe qui descend du championnat -18 Nat, le championnat prénational ne ressemblera à rien ?

Réponse : en prénational il y aura de toute façon 12 équipes, la COC ira les chercher sur le niveau inférieur si besoin.

Résultat du vote :

POUR : 639 CONTRE : 39 ABSTENTION : 88

Le projet est adopté à la majorité.

2^{EME} vote : réforme des -13

Brassages

- 4 journées
- Poules à 9 équipes – Triangulaires
- 4 niveaux d'engagement : confirmé – moyen haut – moyen bas – débutant
- 2 niveaux brassage : haut et bas

Championnat

- 14 journées (Poules de 8 équipes)
- Engagement supplémentaire possible Toussaint pour la 2^{ème} DIV
- Répartition en 3 niveaux : 1^{ère} division – 2^{ème} division – 3^{ème} division
- Nombre de poules en fonction du nombre d'équipes engagées

Questions : (?) – HBC Châteaubourg : est-ce que les dates des triangulaires sont arrêtées ?

Réponse : les brassages doivent être terminés pour les vacances de la Toussaint, pour relancer les championnats.

Résultat du vote :

POUR : 676 CONTRE : 38 ABSTENTION : 36

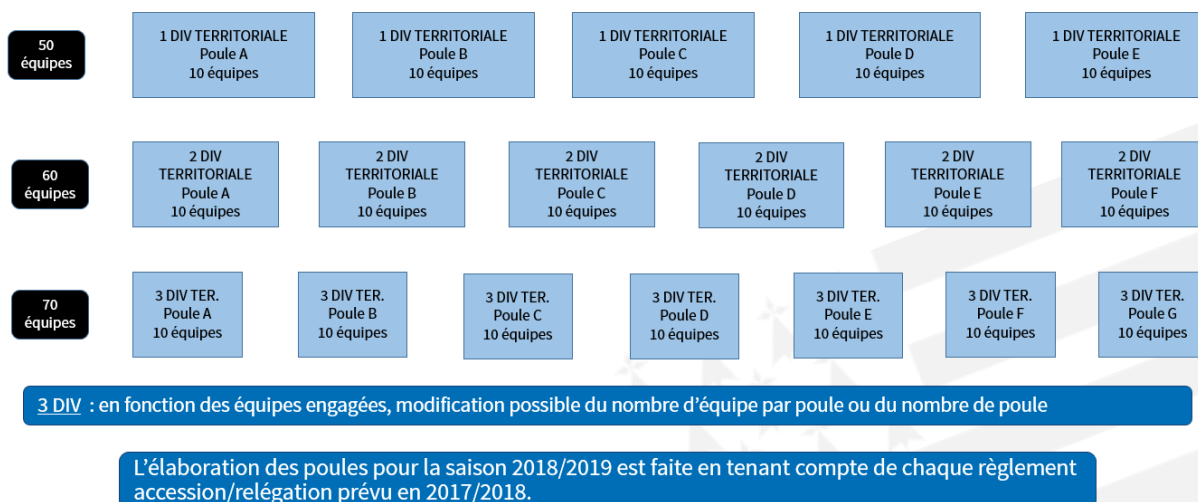
(Non votés : 16)

Le projet est adopté à la majorité.

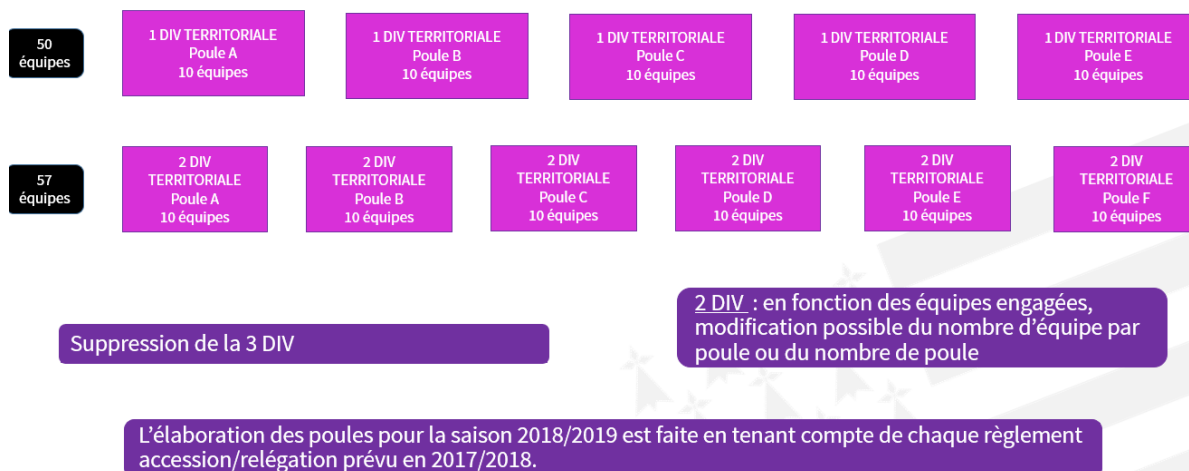
3EME vote : championnats Adultes

Après l'état des lieux de la saison passée, proposition du projet suivant pour 2018/2019:

Masculins :



Féminines :



Questions :

Matthieu Mouze, H Pays de Vannes : quelle est la composition des poules ?

Réponse : pour le haut niveau territorial, ce sera communiqué vers le 15 juillet. Pour les divisions de bas niveau territorial, ce n'est pas possible ce jour de donner l'information. Il faut attendre la fin des engagements au 1^{er} septembre.

(?) : Y aura-t-il des matchs le 1^{er} décembre (Euro)

Réponse : non.

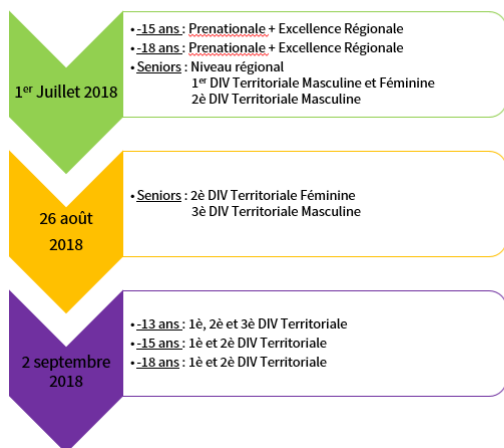
Résultat du vote :

POUR : 670 CONTRE : 59 ABSTENTION : 17

(Non votés : 20)

Le projet est adopté à la majorité.

Rappel pour la saison 2018/2019 :



Début de championnats :

08/09 septembre 2018 : seniors niveau régional

22/23 septembre 2018 : seniors 1^{er}, 2^e, 3^e div. terr.

15/16 septembre 2018 : Prenationale -15 et -18 ans

22/23 septembre 2018 : Début brassages jeunes

BUDGET PREVISIONNEL 2018 ET TARIFS 2018-2019 :

Recettes :

Pas d'augmentation des cotisations, anticipation des baisses des subventions (-40%).

Intervention de Marie-Christine Biojout : certes nous devons anticiper les baisses de subventions, mais il faut aussi réagir, c'est pourquoi le président de la FFHB Joel Delplanque, avec l'approbation des représentants des territoires lors de l'AG fédérale, a rédigé une lettre ouverte à madame la ministre et a manifesté son désaccord avec ces baisses. Il a également été décidé lors de cette AG (à l'unanimité) que la Fédération Française de Handball ne participerait pas à la fête du sport qui doit se dérouler en septembre 2018, et qui coûte très cher à l'état.

Charges :

Le plus gros poste : salaires et charges associées, suivi d'une charge exceptionnelle (100 000 euros) correspondant à l'organisation de l'EURO 2018.

Les trésoriers des 5 structures se tiennent à la disposition des clubs pour répondre à leurs questions :

Question (?) sur la réciprocité entre les comités et la ligue ?

Réponse : le travail commun (plan comptable, facturation...) amène à cette réciprocité, l'harmonisation vise à lever toutes les incertitudes.

Question (?) : L'expert-comptable a présenté les comptes et le patrimoine de la ligue à l'ensemble des clubs, par contre chaque club n'a pas l'information sur les autres comités que le sien. Pourquoi ?

Réponse : effectivement c'est lors des AG des comités qu'ont été présentés les bilans respectifs.

Mais les livrets d'AG sont accessibles à tous sur le site de la ligue, et donc l'information à disposition de tous.

Résultat du vote BP 2018 et tarifs saison 2018/2019 :

POUR : 540 CONTRE : 87 ABSTENTION : 101

(Non votés : 38)

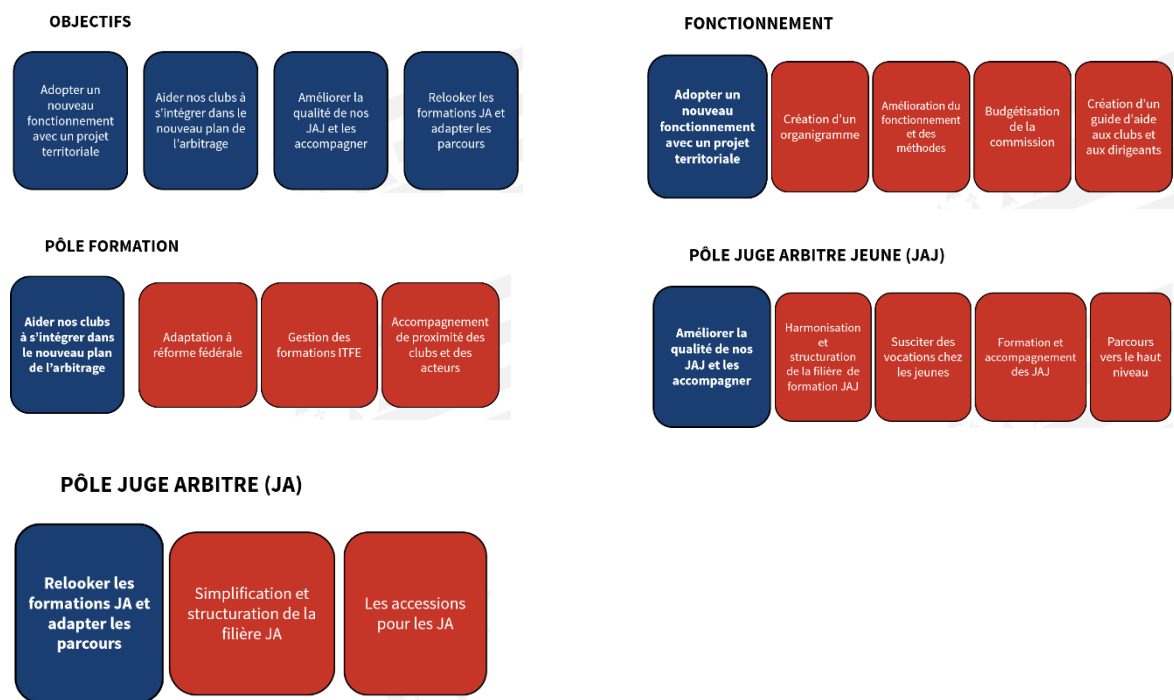
Le Budget Prévisionnel et les tarifs de la Ligue de Bretagne sont adoptés à la majorité

Marie-Christine Biojout prend la parole et s'excuse auprès de l'Assemblée Générale, mais elle doit quitter la réunion. Elle regrette fortement de ne pas rester pour la remise des récompenses : c'est un acte fort de la vie associative. Elle remercie les participants pour tous ces travaux, et pour la confiance accordée aux structures.

Elle espère un large public à Brest pour l'EURO 2018, le handball féminin sait qu'il peut compter sur la Bretagne.

Avant de partir elle souhaite saluer particulièrement Marcel Dulong pour sa médaille de platine, et Sylvie Le Vigouroux pour sa médaille d'or.

PROJET DE L'ARBITRAGE BRETON : INFORMATION



PROJET REFORME DES FORMATIONS

Cette réforme sera appliquée en 2019-2020. Les formations pour la saison à venir (2018/2019) restent identiques à ce que l'on connaît aujourd'hui (formations d'Etat d'un côté, formations fédérales de l'autre). Pourquoi cette réforme ?

Pour maîtriser :

- Les certifications,
- Les contenus des formations, les intervenants,
- L'économie générée.

Pour proposer des formations qui soient accessibles à tous :

- En volume,
- En coût,
- En tenant compte des statuts (professionnels, bénévoles, ...)

Une ambition à horizon 2024 : élever le niveau de compétence de tous les acteurs et améliorer le niveau de l'encadrement de toutes les pratiques.

Les objectifs à atteindre :

1 équipe en compétition = 1 cadre formé

1 pratique = 1 cadre formé (émergence de nouvelles offres de pratiques)

1 structure = 1 équipe dirigeante formée, en tout cas accompagnée !

LES RECOMPENSES

- Film sur les palmarès sportifs de la saison 2017/2018

-Récompenses individuelles :

Récompenses Régionales :

RECOMPENSES FEDERALES :

BRONZE • Loïc BELLEC • Stéphane CLEMENCEAU • Bernard MONS	ARGENT • Bernard DROUERE OR • Sylvie LE VIGOUROUX
PLATINE : Marcel DULONG	

RECOMPENSES TERRITORIALES :

BRONZE : Blanka SZEBERENYI – ASC JA MELESSE Marie-Laure PICHON – PLOUDANIEL HB Erwan PERRIN – Directeur Stage au Comité 35 Valérie PRESSE – Référente Loisirs 35 Annie MOREUL – Laita Guidel Fanny EON – Pays de Broons Cyril FORTECOEFFE – Roz Hand du 29 Philippe LE VANNIER – Baud Locminé HB Yves LE TALLEC – ES Plestin	ARGENT : Frédéric HOU – CDT et Sous-Commission Equipement Franck BUHE – Commission Statuts et Règlements Sophie MORVAY – – Commission Statuts et Règlements OR : François BAUDET – COC Territoriale Robert FEUNTUN – AL Quéven Franck ROUSSEL – CPB Rennes Loïc GOURS – Hénansal Erquy Daniel LE GUYADER – Pôle Juge Arbitres adultes CTA Didier JEHANNO – Webmaster LBHB
--	---

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La présidente de la ligue souhaite un bon retour à tous.

Sylvie LE VIGOUROUX

Présidente

Valérie POLLIE

Secrétaire Générale